

Le Cnam recrute un(e)
Conseiller(ère) en validation des acquis à temps partiel

Missions

En respect des procédures internes, le (la) Conseiller(ère) vacataire en validation des acquis (VAE, VAPP) est chargé (e) des missions principales suivantes :

- **Accueil du candidat**
 - Pré-positionnement et identification du besoin via l'application internet
 - Prise de rendez-vous et entretien individuel approfondi.
- **Suivi et accompagnement du candidat**
 - Accompagnement à la rédaction du dossier.
 - Vérification des pièces justificatives.
 - Communication au candidat de la réponse du jury.

Compétences

- Sens de l'accueil, de la courtoisie et de la communication :
 - Aisance à l'oral, emploi d'un langage clair, concis et adapté.
 - Capacité d'écoute.
 - Excellente qualité rédactionnelle (orthographe, syntaxe et formules adaptées).
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) et de communication (web, e-mailing, ...).

Aptitudes et valeurs

- Rigueur dans l'organisation et la méthode.
- Discrétion professionnelle et déontologie.

Diplôme

Diplomé(e) minimum à bac+3

Employeur

Au plan national, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au plan régional, le centre du Cnam en Bretagne est géré par une association gestionnaire de droit privé qui sera l'employeur.

Poste basé à **Ploufragan, 2 rue Camille Guérin** rattaché hiérarchiquement à la directrice adjointe chargée des formations.

Type de contrat

Contrat de vacataire à temps partiel (estimation : entre 50 et 100 heures par an) avec souplesse dans la gestion de l'emploi du temps. Rémunération brut horaire : 18€ brut/heure

Modalité de candidature

Une lettre de motivation et CV à adresser par mail **avant le 25 février** inclus par mail à : sabrina.bezely@lecnam.net